

Choisissez le logo du futur PNR de l'Aubrac !

L'avis favorable formulé cet été sur le projet de Charte du Parc naturel régional de l'Aubrac par le ministère de tutelle ouvre la voie de la labellisation en 2017. Dans cette perspective, élus et forces vives se sont penchés sur l'emblème du futur Parc.

Le logo des Parcs naturels régionaux est un élément graphique à la fois commun à tous les Parcs tout en étant adapté à chaque territoire : il se compose d'un ovale vert, d'une étoile symbolisant le réseau des Parcs, de l'emblème choisi pour le territoire, de l'appellation «Parc naturel régional» accompagnée du nom du territoire.

Les règles fixées par la fédération des Parcs (charte d'utilisation du logotype et du positionnement des Parcs naturels régionaux de France, décembre 2013) réduisent à 3 maximum le nombre d'éléments figuratifs à intégrer au logo.

Sachant que ce logo constitue «le reflet, la marque de fabrique du projet de territoire», qu'il doit véhiculer un message et retranscrire l'esprit de la démarche vers l'extérieur mais aussi à destination des habitants et forces vives du territoire, la conception et le choix du logo constituent donc une étape importante en vue de sa labellisation !

En juin 2014, dans le cadre d'un forum réalisé au Royal Aubrac, 169 acteurs locaux ont été invités à dessiner le «futur emblème» du parc ou à lister les éléments qu'ils souhaitaient y voir figurer. Suite au forum, ces propositions ont été analysées, mettant en avant les éléments principalement choisis. S'en sont suivies plusieurs phases de conception, de concertation, et d'échange, notamment avec les membres du bureau du Syndicat mixte de préfiguration du PNR de l'Aubrac.

AUJOURD'HUI, C'EST À VOUS DE CHOISIR !

Une consultation publique est en place sur le site internet du projet du Parc naturel régional. Il vous est proposé de sélectionner un logo parmi quatre logos pré-sélectionnés.

Alors, n'attendez plus, participez à cette consultation sur le site : [www. http://www.projet-pnr-aubrac.fr](http://www.projet-pnr-aubrac.fr) et invitez largement autour de vous habitants et passionnés de l'Aubrac à participer à cette consultation qui prendra fin le 31 décembre.